



Date de Réception
aux services techniques :

TROTTOIR BATEAU

Demande d'autorisation de : Création
 Modification

Je soussigné,

Demeurant :

Ai l'honneur de vous demander l'autorisation de former un trottoir bateau de mètres, au droit de la propriété sise à l'Isle Adam,

Déclaration préalable N° : accordée le :

Permis de construire N° : accordée le :

Les travaux seront réalisés par par le demandeur
 par un entrepreneur

Coordonnées de l'entrepreneur (le cas échéant) :

Date de début des travaux : Date de fin des travaux :

La création de ce bateau entraîne-t-elle :

- La suppression de stationnement* OUI NON si oui, combien ?
- L'abattage de végétaux* OUI NON
- Autres précisez* OUI NON

*joindre un plan ou une photo avant et après travaux.

Les bordures pour bateau et le revêtement devront être à l'identique de ceux existants dans la rue. Le bateau devra être réalisé selon les règles de l'art (pente d'écoulement, hauteur de bordure ...). La chaussée et le trottoir devront être remis en état à l'identique dans les meilleurs délais.

Cette demande devra être transmise aux services techniques de la ville dix jours avant le commencement des travaux afin d'obtenir l'arrêté municipal vous autorisant à travailler sur le domaine public.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à : le :

Signature

Nota :

Le demandeur ou l'entrepreneur assurera sous sa responsabilité, la protection des usagers du domaine public notamment des piétons, protégé par des panneaux et barrières réglementaires.

L'ensemble des installations du chantier sera balisé la journée ainsi qu'éclairé en permanence la nuit.

Les dégâts éventuels causés au domaine public seront réparés aux frais de l'entreprise, faute de ne pas exécuter ces réparations, la Ville les fera exécuter aux frais de l'entreprise.

Ces travaux entraînent la mise en recouvrement par la Ville de droits de Voirie fixés par arrêté Municipal.